



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

109° CONSEIL D'ADMINISTRATION (5 NOVEMBRE 2025)

ETUDE SUR LA VULNERABILITE DU RESEAU ROUTIER, PREVISIONS D'EXECUTION ET ADOPTION DE CONVENTIONS DE FINANCEMENT

Paris, le 5 novembre 2025 – Franck Leroy a présidé la 109^{ème} séance du Conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France).

1. Coopération renforcée avec le Conseil d'orientation des infrastructures

Pour donner suite à la conférence Ambition France Transport, le ministre chargé des Transports, Philippe Tabarot, a confié au Conseil d'orientation des infrastructures (COI) la mission d'actualiser le scénario de planification écologique et la priorisation des projets.

Le président Franck Leroy, membre du COI, a souhaité rendre permanente l'invitation adressée à David Valence, président du Conseil.

Cette initiative vise à renforcer la complémentarité entre le COI, instance d'expertise et de concertation sur les trajectoires d'investissement, et l'AFIT France, principal opérateur des investissements de l'État dans les infrastructures.

David Valence a présenté l'état d'avancement des travaux du COI, dont le rapport d'actualisation sera remis au Gouvernement dans les prochaines semaines.

2. Présentation de l'étude de vulnérabilité du réseau routier national

Sandrine Chinzi, directrice des mobilités routières à la direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM), a présenté l'étude d'évaluation de la vulnérabilité des infrastructures routières face au changement climatique, conduite en partenariat avec le CEREMA. Elle s'inscrit dans le troisième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC3).

Fondée sur plusieurs scénarios d'évolution du climat, cette étude identifie les zones les plus exposées et les aléas les plus critiques. Elle propose une première estimation du coût de l'inaction, tant en matière de dégradation physique que de perte de fonctionnalité du réseau, et avance des pistes d'adaptation pour en renforcer la résilience.

L'étude sera publiée prochainement et la méthodologie développée dans ce cadre permettra de favoriser la réalisation d'études similaires, notamment par les collectivités territoriales.

3. Prévision d'exécution 2025 et perspectives 2026

Au début du mois de novembre, le niveau d'exécution financière de l'AFIT France par rapport au budget initial s'élevait à :

- plus de 99,2 % en autorisations d'engagement ;
- près de 74,5 % en crédits de paiement ;
- et quasiment 88,7 % des recettes.

Le Conseil d'administration a ensuite examiné les prévisions d'exécution pour l'année 2025 et évoqué les perspectives de l'exercice 2026, dans un contexte budgétaire particulièrement contraint.

4. Conventions et avenants

Les administrateurs ont **adopté 4 conventions et 8 avenants**, pour un montant total de plus de **200 millions d'euros** et notamment :

- une convention relative au financement des travaux pour le dispositif de maintenance des rames automotrices Oxygène pour les trains d'équilibre du territoire de la ligne Bordeaux-Toulouse-Marseille ;
- un soutien à la ligne nouvelle Provence Alpes Cotes d'Azur, via une convention portant sur la maîtrise foncière du projet ainsi qu'un avenant portant sur les opérations de Marseille surface ;
- un avenant portant sur la convention finançant des actions relatives aux transports en Guyane du Programme des interventions territoriales de l'Etat (PITE).

Le relevé des délibérations approuvées est accessible sur le site internet de l'Agence, rubrique ['L'AFIT France / Conseil d'administration'](#).

5. L'AFIT France publie son rapport d'activité 2024 et les actes de son colloque anniversaire

L'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France) a mis en ligne, à la rentrée, son [rapport d'activité 2024](#), disponible sur son site internet.

Les [actes du colloque](#) anniversaire organisé le 25 mars 2025 grâce au partenariat avec le [ThinkTank TDIE](#) y sont également publiés, retraçant les

échanges marquants de cet événement à l'occasion des vingt ans de l'Agence et de l'association P2M.

Par ailleurs, le dernier numéro des Annales des Mines consacre un [article](#) au rôle de l'AFIT France dans le financement du ferroviaire. Rédigé par le président de l'Agence, M. Franck LEROY, il souligne la place essentielle de l'Agence dans la modernisation et la transition du réseau national.

6. Agenda

La prochaine séance du Conseil d'administration est prévue le **10 décembre 2025**.

Sur l'AFIT France : L'AFIT France a pour mission de garantir la mise en œuvre, sur le temps long, des investissements en faveur des infrastructures de transport et en particulier la régénération et la modernisation du patrimoine de l'État ; mettre en commun les ressources financières en provenance des modes carbonés (route, aérien) pour concourir, au nom l'État, au financement des investissements dans les infrastructures de transport routières, ferroviaires, fluviales, portuaires et transports du quotidien ainsi que dans le matériel roulant ferroviaire (TET) ; assurer la transparence, la fiabilité et la prévisibilité des financements, ainsi que la souplesse nécessaire compte tenu des aléas inhérents à la concrétisation des projets d'infrastructures de transport.

Fin 2024, les financements consentis et restant à payer s'élevaient à 14,6 milliards d'euros. En 2025, le budget annuel de l'Agence est de 3,7 milliards d'euros.

L'AFIT France est administrée par un conseil d'administration dont le président est nommé par le Président de la République. Les ressources de l'Agence proviennent de recettes affectées issues des mobilités carbonées : taxes sur les carburants et le transport aérien, taxe et redevance versées par les sociétés concessionnaires d'autoroutes et amendes des radars automatiques.

Pour en savoir plus : www.ait-france.fr. Vous y trouverez notamment : les rapports d'activité, les budgets, les communiqués de presse ainsi que le relevé des délibérations de chaque Conseil d'administration.

Contact presse du ministère chargé des transports

Tél : 01 40 81 10 86

Mél : presse.mt@ecologie-territoires.gouv.fr

Contact presse de l'AFIT France

Tél : 01 40 81 72 78

Mél : katrin.moosbrugger@ait-france.fr